



## Nouvelles dates

8 octobre 2020  
26 octobre 2020  
30 octobre 2020  
3 novembre 2020  
6 novembre 2020

## Module CAS

17 avril | 24 avril | 27 avril | 30 avril | 8 mai 2020

## Chantiers sans interruption de trafic

Le module fait partie du CAS «Sécurité routière» et peut être réalisé de manière individuelle.

## Chantiers sans interruption de trafic

Les exigences aux responsables, ingénieurs et professionnels de la construction dans le cadre de la planification augmentent avec la complexité des chantiers sans interruption de trafic. Les besoins en sécurité de l'infrastructure, de l'exploitation du trafic, du chantier et du personnel d'entretien revêtent une importance majeure. Ceci représente une grande responsabilité en matière de gestion et nécessite une approche et une vision intégrales de la part des parties prenantes. Le cours est une formation interdisciplinaire pour une sécurité intégrale des chantiers et permet de sensibiliser ingénieurs, planificateurs et autres responsables de ce genre de tâche. Les thèmes principaux de la formation sont la sécurité lors des diverses phases du chantier, le guidage optimal et efficace du trafic, les aménagements et installations nécessaires au chantier ainsi que la sécurité au travail de tous les intervenants. La coordination des mesures de manière à assurer un déroulement optimal du chantier fait également partie de la formation.

### Objectif

L'objectif de la formation est de compléter, de mettre à jour et de sensibiliser ingénieurs, planificateurs, constructeurs de routes et autres responsables à la sécurité intégrale des chantiers. Le cours qui est un module du CAS sécurité routière est basé sur les normes VSS 40 885 et 40 886. Un examen clôturant le cours permettra aux participants de prouver qu'ils sont à même de planifier un chantier de manière intégrale.

### Public cible

Les personnes intéressées, ingénieurs, professionnels de la construction, responsables de chantiers, représentants de la fonction publique doivent posséder une expérience de cinq ans dans le domaine de la planification et de la direction de chantier. L'admission au cours de postulants ne correspondant pas entièrement aux critères ci-dessus dépendra de la décision de la direction du cours CAS.

### Contenu de la formation

- Guidage du trafic à l'aide de la signalisation, du marquage, du balisage et des dispositifs de retenue, de la régulation et de la surveillance du trafic afin d'assurer le plus haut niveau de sécurité possible. Capacité de l'infrastructure en chantier.
- Exigences particulières à la sécurité de l'infrastructure lors des phases de chantier concernant la géotechnique, l'assainissement. Evaluation des risques.
- Conditions permettant d'assurer l'intégrité physique des intervenants du chantier par l'application des directives de la SUVA. La sécurité au travail.

- Exécution d'une approche intégrale et évaluation des risques dans le cadre d'une simulation de chantier et discussion interdisciplinaire.
- Planification d'une communication et collaboration optimales afin de satisfaire à une sécurité intégrale. Principes de communication et d'urgence en liaison avec les partenaires «feux bleus».
- Gestion des agents de sécurité et responsabilités.

## Direction du cours et intervenants

Direction du CAS: Prof Dr Nicolas Bueche, BFH

Direction du module: Franz Gerber, ams-SdP Lausanne, BFH

Intervenants: Enseignants des hautes écoles spécialisées, d'universités ainsi qu'experts issus de l'administration, de bureaux d'ingénieurs et d'entreprises ainsi qu'inspecteurs expérimentés et propriétaires de routes

## Examen et certificat

Il existe deux possibilités de terminer le module:

- Formation avec examen final: Crédits CAS selon ECTS (3 crédits ECTS) et certificat de formation VSS
- Formation sans examen final: Attestation de participation VSS

La réussite à l'examen permet de porter le titre de «Délégué(e) à la sécurité des chantiers routiers».

## Dates du cours

**1<sup>er</sup> jour:** 8 octobre 2020 | 09.00–16.00 h

**2<sup>e</sup> jour:** 26 octobre 2020 | 09.00–17.00 h

**3<sup>e</sup> jour:** 30 octobre 2020 | 09.00–12.00 h | Visite d'un chantier et évaluation de la visite

**4<sup>e</sup> jour:** 3 novembre 2020 | 13.00–17.00 h | Examen

**5<sup>e</sup> jour:** 6 novembre 2020 | 14.00–18.00 h | Discussion de l'examen, conclusions, apéro

Le programme contient cours, exercices, travaux pratiques en groupe, discussions, autoapprentissage y compris travaux de module et, le cas échéant, un examen. Compter 2 à 3 jours de travail pour l'autoapprentissage (avec le travail de module). L'échange d'expérience entre les participants représente une part précieuse de la formation et doit de ce fait être soigné.

## Lieu du cours

Hôtel Alpha-Palmiers | Rue du Petit-Chêne 34 | 1003 Lausanne



### Une fois à Lausanne:

De la place de la gare, montez la rue raide «Rue du Petit-Chêne». Elle se trouve à gauche du Mc Donald's. L'hôtel se trouve sur la gauche à 300 m de la place de la gare. Un parking se trouve dans l'hôtel.

## Prix

Module individuel avec examen: 3 crédits ECTS et certificat VSS	CHF 3300 membres individuels de la VSS CHF 3550 non-membres
Module individuel sans examen: Attestation de participation de la VSS	CHF 2700 membres individuels de la VSS CHF 2950 non-membres
CAS complet: 12 crédits ECTS	CHF 7800 membres individuels de la VSS CHF 8800 non-membres

Repas et documentation compris dans les coûts.

## Nombre de participants

Le nombre maximal de participants par module est de 25.

## Informations et renseignements

Secrétariat de la VSS:	V. Arzner   044 269 40 20   v.arzner@vss.ch
Administration CAS:	T. Baumgartner   034 426 41 76   tatjana.baumgartner@bfh.ch
Responsable CAS:	N. Bueche   034 426 41 57   nicolas.bueche@bfh.ch
Responsable module:	F. Gerber   079 444 00 20   ams-sdp@hotmail.com

## Inscription

Les inscriptions doivent se faire par écrit au moyen du talon ci-après ou par e-mail. La demande devra être accompagnée des documents relatifs à la qualification de l'intéressé (CV succinct contenant la formation suivie, l'expérience ainsi que les compétences actuelles).

Délai d'inscription:	4 septembre 2020
Inscription:	VSS, Sihlquai 255, 8005 Zürich ou info@vss.ch

La demande d'inscription sera confirmée par écrit, l'admission définitive au cours étant communiquée après vérification des documents de qualification. La lettre d'admission sera accompagnée du programme détaillé du cours ainsi que d'un bulletin de versement.

Les règlements concernant la formation continue peuvent être consultés sous [www.vss.ch](http://www.vss.ch).

Le module «Chantiers sans interruption de trafic» fait partie du CAS «Sécurité routière». Le module peut être réalisé de manière individuelle (avec ou sans examen).

## CAS Sécurité routière

### Module Aspects pertinents de la sécurité lors de l'aménagement d'une infrastructure routière \*

- Sécurité routière
- Particularité de l'infrastructure en matière de sécurité
- Aspects de la technique et de l'exploitation du trafic
- Routes explicites et routes qui pardonnent

### Module Gestion des points noirs (BSM-EUM) \*

- Accidentologie, Statistique des accidents
- Analyse technique des accidents
- Mesures d'assainissement
- Evaluation des mesures

### Module Chantiers sans interruption de trafic \*

- Guidage du trafic
- Evaluation des risques
- Application des directives SUVA
- Communication
- Gestion des agents de sécurité

### Module Inspection de sécurité routière (Road Safety Inspection) <sup>(1)</sup> \*

- Procédure selon la SN 641 723
- Inspection, Utilisation des listes de contrôle, Pertinence de sécurité
- Influences sur la sécurité routière
- Conséquences, Mesures

### Module Audit de sécurité (Road Safety Audit) <sup>(1)</sup> \*

- Procédure selon la SN 641 722
- Audit, Utilisation des listes de contrôle, Pertinence de sécurité
- Influences sur la sécurité routière
- Monitoring

### Module Travail de mémoire (Travail sur le projet, travail en groupe, présentation de travail de mémoire)

\* Pour le CAS, quatre de ces modules en plus du module «Travail de mémoire» doivent être réussis.

<sup>(1)</sup> Des exigences supplémentaires doivent être prises en compte pour la certification en tant qu'Auditeur RSA et Inspecteur RSI.

Tous les modules, travail de mémoire excepté, sont réalisés en collaboration avec la VSS

## CAS Sécurité routière

# Chantiers sans interruption de trafic

8 octobre | 26 octobre | 30 octobre | 3 novembre | 6 novembre 2020

- Inscription pour
- CAS Sécurité routière
  - Module Chantiers sans interruption de trafic **avec** examen
  - Module Chantiers sans interruption de trafic **sans** examen

Entreprise .....

Nom / Prénom .....

Adresse .....

NPA / Lieu .....

Téléphone .....

E-mail .....

Date / Signature .....

Délai d'inscription: 4 septembre 2020

VSS, Sihlquai 255, 8005 Zürich  
Fax 044 252 31 30 | info@vss.ch

Planification de la sécurité  
de l'infrastructure  
(mesures de sécurisation  
du lieu de travail)

Sécurité de l'installation  
(normes techniques  
VSS, SIA)

## Chantiers sans interruption de trafic (approche intégrale)

Sécurité  
d'exploitation  
(guidage du trafic)

SUVA  
Sécurité au travail

Communication

## La sécurité des chantiers

La réussite à l'examen permet de porter le titre de  
«Délégué(e) à la sécurité des chantiers routiers».



Bitte frankieren  
Affranchir s.v.p.

Schweizerischer Verband der  
Strassen- und Verkehrsfachleute VSS  
Sihlquai 255  
CH-8005 Zürich